

RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00034
Numéro SIREN : 310 954 995
Nom ou dénomination : A.F.T./MICROMACINAZIONE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2023 sous le numéro de dépôt 4290

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : RUE DES TERRES BLANCHES 37110 CHATEAU RENAULT		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 3 1 0 9 5 4 9 9 5 0 0 0 2 6			Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30092022	N-1 30092021 -						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2						
		Net 3	Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 513	AG	3 513			
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	50 130	AO	38 087	12 044	1 402	
		Constructions	AP	1 132 143	AP	724 236	407 906	95 019	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 468 314	AS	1 360 007	108 306	7 686	
		Autres immobilisations corporelles	AT	100 863	AU	62 235	38 628	20 078	
		Immobilisations en cours	AV	77 310	AW	77 310		517 823	
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU		CV			
			Créances rattachées à des participations	BB		BC			
			Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	34 369	BI	34 369		32 069		
TOTAL (II)		BJ	2 866 642	BK	2 188 079	678 563	674 078		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 560	BW	2 560			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	527 202	BY	527 202	430 430		
		Autres créances (3)	BZ	35 097	CA	35 097	-38 364		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		2 000 000		
Disponibilités	CF	3 382 252	CG	3 382 252	1 487 763				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	34 604	CI	34 604	33 170			
	TOTAL (III)	CJ	3 981 715	CK	3 981 715	3 989 728			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	6 848 357	1A	2 188 079	4 660 278	4 663 806		
Renvois (1) Dont droit au bail.		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise		SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE		Néant ☐		
		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :146 080.....)	DA	146 080	146 080		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	28 867	28 867		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	14 608	14 608		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	38 534	38 534		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	3 321 524	3 090 862		
	Report à nouveau	DH				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	575 136	630 504		
	Subventions d'investissement	DJ	1 379	2 259		
	Provisions réglementées *	DK				
		TO TAL (I)	DL	4 126 128	3 951 714	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TO TAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		70 000		
	Provisions pour charges	DQ				
	TO TAL (III)	DR		70 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	199 808	269 206		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	2 479	2 004		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	43 000	95 431		
	Dettes fiscales et sociales	DY	261 516	262 579		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	27 346	12 872		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TO TAL (IV)	EC	534 150	642 092		
	Ecart de conversion passif *	ED				
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	4 660 278	4 663 806		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Ecart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
		Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	426 298	480 401		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	200	184		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	2 433 105	FH	475 069	FI	2 908 174	3 041 173	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 433 105	FK	475 069	FL	2 908 174	3 041 173	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	167	5 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	27 709	26 486	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 936 050	3 072 659
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	10 181	11 275	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 033 125	1 154 315	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	50 424	52 216	
	Salaires et traitements *					FY	699 273	618 344	
	Charges sociales (10)					FZ	316 503	295 374	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	74 696	52 423
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	34 285	34 285	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 218 488	2 218 231
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	717 562	854 427
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	696	4 077	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	696	4 077	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 116	2 480	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	2 116	2 480	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 420)	1 597	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	716 142	856 024	

Désignation de l'entreprise SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	145	24 360	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 655	880	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	70 000		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	72 800	25 240	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 338	1 818	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 338	1 818	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	70 462	23 422	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	211 469	248 942	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 009 546	3 101 976	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 434 411	2 471 472	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	575 136	630 504	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières		HY		
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	141	
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP		
			{ - Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	2 335	1 726
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	27 709	26 486
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9					
		dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				2 338		72 800	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Etats financiers au 30/09/2022

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 660 278 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 009 546 euros** et un total **charges** de **2 434 411 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **575 136 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Référentiel, principe et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions)

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence et des principes prévus par les articles 120-1 et suivants et du nouveau règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG abrogeant le règlement CRC n°99-03.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont amorties selon les durées suivantes :

- Concession, logiciels et brevets : 1 an
- Installations techniques : 5-10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5-10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5-10 ans
- Mobilier : 4-5 ans
- Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

La société a pu bénéficier au titre de seize acquisitions, entre le 15.04.2015 et le 15.04.2017, d'une mesure mise en vigueur par le gouvernement qui permet un suramortissement de 40% qui se répartit linéairement sur la durée d'utilisation du bien.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Chiffre d'affaires

Le total du chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 2 935 738 euros HT

Le chiffre d'affaires est réparti comme suit :

- Ventes France : 2 460 669 euros HT
- Ventes Intracommunautaire : 21 395 euros HT
- Ventes hors CEE : 453 674 euros HT

Capital social

Il n'y a eu aucun mouvement sur les comptes de capital au cours de l'exercice.

Le capital social d'un montant de 146 080 euros est composé de 704 actions de valeur nominale 207.50 euros.

Les 704 actions sont réparties comme suit :

- 378 actions ordinaires
- 326 actions de préférence

Les actions de préférence sont assorties d'un droit financier particulier.

Contrat d'indemnités de fin de carrière

La société a adhéré en date du 21.09.2016 à un contrat d'indemnités de fin de carrières auprès du CIC.

A ce titre, il n'a pas été fait de versement sur cet exercice.

Impôts sur les sociétés

Le résultat net comptable de l'exercice est de : 595 345 euros.

Le résultat fiscal, suite aux diverses déductions et réintégrations, est de 844 661 euros.

L'impôt sur les sociétés calculé au titre de l'exercice s'élève à 219 451 euros.

Crédits d'impôts

La société bénéficie, au titre de l'exercice clos, d'un total de crédits d'impôts de 696 euros (détails repris sur le bordereau 2069-RSI), à savoir :

- Un crédit d'impôt mécénat de 696 euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les engagements financiers

Nantissement de fonds de commerce

Dans le cadre de la souscription d'un emprunt bancaire de 456 000 euros par la société d'AFT MICROMACINAZIONE FRANCE, le fonds de commerce a été nantie au bénéfice de l'organisme prêteur (la banque CIC OUEST).

Dirigeants

La mandatrice sociale n'est pas rémunérée en sa qualité de présidente.

Evènements postérieurs à la clôture

Le conflit en Ukraine survenu à la fin du mois de février 2022 constitue un évènement postérieur au 30 septembre 2021 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 30 septembre 2021, c'est à dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 septembre 2021 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que ce conflit n'a pas d'impact significatif sur son activité et ne remet pas en cause la continuité d'exploitation.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brûtes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	3 513					3 513
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 513					3 513
CORPORELLES	Terrains	38 533		11 598			50 130
	Constructions sur sol propre	223 723		158 537			382 260
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	549 384		200 498			749 882
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 348 913		120 654		1 253	1 468 314
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	50 895				10 781	40 114
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	38 783		26 106		4 141	60 749
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	517 823		64 960		505 473	77 310
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 768 054		582 354		521 648	2 828 759
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	32 069		2 300			34 369
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	32 069		2 300			34 369
TOTAL		2 803 636		584 654		521 648	2 866 642

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	3 513			3 513
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 513			3 513
CORPORELLES	Terrains	37 130	957		38 087
	Constructions sur sol propre	183 624	16 118		199 742
	sur sol d'autrui	494 464	20 423		514 887
	instal. agencement aménagement		9 607		9 607
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 341 227	20 034	1 253	1 360 007
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	31 721	5 418	10 781	26 359
	Matériel de bureau, mobilier	37 878	2 139	4 141	35 876
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 126 044	74 696	16 175	2 184 566
TOTAL		2 129 558	74 696	16 175	2 188 079

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	34 369		34 369
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	527 202	527 202	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	50	50	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	24 791	24 791	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 877	2 877	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	7 379	7 379	
	Charges constatées d'avances	34 604	34 604	
	TOTAL DES CREANCES	631 272	596 903	34 369
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	200	200		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	199 608	91 756	107 852	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	43 000	43 000		
	Personnel et comptes rattachés	96 366	96 366		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	103 988	103 988		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	44 851	44 851		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 312	16 312		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 479	2 479		
	Autres dettes	27 346	27 346		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	534 150	426 298	107 852	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		21 679			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		91 088			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 479			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Produits à recevoir		19 879
Autres créances clients <i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR</i>	<i>12 537</i>	12 537
Autres créances <i>DIVERS PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>7 342</i>	7 342

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Charges à payer		197 114
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		220
INTER S/EMPR.AUPRES ETS CREDIT	20	
INTERETS COURUS A PAYER	200	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 272
FOURNISS.FACTURES NON PARVENUE	4 272	
Dettes fiscales et sociales		172 971
DETTE PROVISIONN POUR CONGES	39 766	
PRIMES A PAYER	56 600	
PROVISION POUR C.S. SUR C.P.	14 851	
ORGAN.SOCIAUX CHARGES A PAYER	45 442	
CHARGES FISCALES SUR CP	668	
ETAT CHARGES A PAYER	5 530	
TAXES FONCIERES A PAYER	9 312	
TAXE D'APPRENTISSAGE	181	
FORMATION PROF. A PAYER	620	
Autres dettes		19 651
CLIENTS - AVOIR A ETABLIR	716	
DIVERS CHARGES A PAYER	18 935	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			34 604
DIVERS		3 941	
STOCK EMBALLAGES		9 327	
BOITES CHRONO		618	
CADOR		268	
ASSURANCES		18 444	
LOCATIONS		656	
COTISATIONS		481	
LEASINGS		268	
FUEL		600	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			34 604

--

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2022
VALEUR D'ORIGINE					518 504	518 504
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				204 973	204 973
	Dotation exercice				88 328	88 328
	TOTAL				293 301	293 301
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				306 122	306 122
	Redevances Exercice				100 294	100 294
	TOTAL				406 416	406 416
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				48 314	48 314
	entre 1 et 5 ans				68 445	68 445
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				116 759	116 759
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				10	10
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				10	10
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		704,00	207,5000	146 080,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		704,00	207,5000	146 080,00

Effectif moyen

		30/09/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		3	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers		15	
	TOTAL		18	



KPMG SA
41 rue de la Milletière
CA Aéronef - Bât F - BP 79737
37097 Tours

A.F.T. MICROMACINAZIONE S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022
A.F.T. MICROMACINAZIONE S.A.S.
Rue des Terres Blanches 37110 CHATEAU RENAULT

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30060101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee)

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
41 rue de la Milletière
CA Aéronef - Bât F - BP 79737
37097 Tours

A.F.T. MICROMACINAZIONE S.A.S.

Rue des Terres Blanches 37110 CHATEAU RENAULT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

À la collectivité des associés de la société A.F.T. MICROMACINAZIONE S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.F.T. MICROMACINAZIONE S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes



auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 20 mars 2023

KPMG SA

Alexis Cartier

Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2022			30/09/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 513	3 513		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	50 130	38 087	12 044	1 402
	Constructions	1 132 143	724 236	407 906	95 019
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 468 314	1 360 007	108 306	7 686
	Autres immobilisations corporelles	100 863	62 235	38 628	20 078
	Immobilisations en cours	77 310		77 310	517 823
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	34 369		34 369	32 069
TOTAL (II)		2 866 642	2 188 079	678 563	674 078
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 560		2 560	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	527 202		527 202	430 430
	Autres créances	35 097		35 097	38 364
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				2 000 000
	DISPONIBILITES	3 382 252		3 382 252	1 487 763
	Charges constatées d'avance	34 604		34 604	33 170
	TOTAL (III)	3 981 715		3 981 715	3 989 728
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 848 357	2 188 079	4 660 278	4 663 806

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2022

30/09/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	146 080	146 080
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	28 867	28 867
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	14 608	14 608
	Réserves statutaires ou contractuelles	38 534	38 534
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 321 524	3 090 862
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	575 136	630 504
Autres fonds propres	Subventions d'investissement	1 379	2 259
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 126 128	3 951 714
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		70 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		70 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	199 808	269 206
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 479	2 004
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 000	95 431
	Dettes fiscales et sociales	261 516	262 579
	DETTES DIVERSES		
TOTAL PASSIF	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	27 346	12 872
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	534 150	642 092
	TOTAL PASSIF	4 660 278	4 663 806
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		575 135,60	630 504,36
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		426 298	480 401
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		200	184
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2022

30/09/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 433 105	475 069	2 908 174	3 041 173
	Montant net du chiffre d'affaires	2 433 105	475 069	2 908 174	3 041 173
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			167	5 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			27 709	26 486
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			2 936 050	3 072 659
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			10 181	11 275
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 033 125	1 154 315
	Impôts, taxes et versements assimilés			50 424	52 216
	Salaires et traitements			699 273	618 344
	Charges sociales du personnel			316 503	295 374
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			74 696	52 423
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			34 285	34 285
	Total des charges d'exploitation (2)			2 218 488	2 218 231
RESULTAT D'EXPLOITATION				717 562	854 427

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2022

30/09/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		717 562	854 427
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	696	4 077
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		696	4 077
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 116	2 480
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		2 116	2 480
RESULTAT FINANCIER		(1 420)	1 597
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		716 142	856 024
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	145	24 360
	Sur opérations en capital	2 655	880
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	70 000	
	Total des produits exceptionnels	72 800	25 240
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 338	1 818
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	2 338	1 818
RESULTAT EXCEPTIONNEL		70 462	23 422
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		211 469	248 942
TOTAL DES PRODUITS		3 009 546	3 101 976
TOTAL DES CHARGES		2 434 411	2 471 472
RESULTAT DE L'EXERCICE		575 136	630 504
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		141	
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		2 335	1 726
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 30/09/2022

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 660 278 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 009 546 euros** et un total **charges** de **2 434 411 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **575 136 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Référentiel, principe et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions)

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence et des principes prévus par les articles 120-1 et suivants et du nouveau règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG abrogeant le règlement CRC n°99-03.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont amorties selon les durées suivantes :

- Concession, logiciels et brevets : 1 an
- Installations techniques : 5-10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5-10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5-10 ans
- Mobilier : 4-5 ans
- Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

La société a pu bénéficier au titre de seize acquisitions, entre le 15.04.2015 et le 15.04.2017, d'une mesure mise en vigueur par le gouvernement qui permet un suramortissement de 40% qui se répartit linéairement sur la durée d'utilisation du bien.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Chiffre d'affaires

Le total du chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 2 908 174 euros HT

Le chiffre d'affaires est réparti comme suit :

- Ventes France : 2 433 105 euros HT
- Ventes Intracommunautaire : 21 395 euros HT
- Ventes hors CEE : 453 674 euros HT

Capital social

Il n'y a eu aucun mouvement sur les comptes de capital au cours de l'exercice.

Le capital social d'un montant de 146 080 euros est composé de 704 actions de valeur nominale 207.50 euros.

Les 704 actions sont réparties comme suit :

- 378 actions ordinaires
- 326 actions de préférence

Les actions de préférence sont assorties d'un droit financier particulier.

Contrat d'indemnités de fin de carrière

La société a adhéré en date du 21.09.2016 à un contrat d'indemnités de fin de carrières auprès du CIC.

A ce titre, il n'a pas été fait de versement sur cet exercice. Un remboursement de 12K€ a été versé.

Impôts sur les sociétés

Le résultat net comptable de l'exercice est de : 575 136 euros.

Le résultat fiscal, suite aux diverses déductions et réintégrations, est de 817 165 euros.

L'impôt sur les sociétés calculé au titre de l'exercice s'élève à 212 165 euros.

Crédits d'impôts

La société bénéficie, au titre de l'exercice clos, d'un total de crédits d'impôts de 696 euros (détails repris sur le bordereau 2069-RSI), à savoir :

- Un crédit d'impôt mécénat de 696 euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les engagements financiers

Nantissement de fonds de commerce

Dans le cadre de la souscription d'un emprunt bancaire de 456 000 euros par la société d'AFT MICROMACINAZIONE FRANCE, le fonds de commerce a été nanti au bénéfice de l'organisme prêteur (la banque CIC OUEST).

Dirigeants

La mandatrice sociale n'est pas rémunérée en sa qualité de présidente.

Dirigeants

Une provision pour litige prud'hommal a été comptabilisé à hauteur de 50% soit 70 000 euros sur l'exercice 2018/2019. Le premier jugement a débouté le salarié, l'appel a été rejeté et le salarié n'a pas donné lieu à un pourvoi en cassation. De ce fait une reprise de 70 000 euros a été fait sur l'exercice en cours.

Evènements significatif sur l'exercice

Nous pouvons souligner que les immobilisations en cours ont été partiellement mis en service suite à plusieurs années d'attente à cause du COVID pour une valeur brute de 505 473€ avec une décomposition des composants et une date de mise en service de la salle Blanche au 01/05/2022. A ce jour il reste en immobilisations en cours un montant de 77 310€.

Evènements postérieurs à la clôture

Le conflit en Ukraine survenu à la fin du mois de février 2022 constitue un évènement postérieur au 30 septembre 2021 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 30 septembre 2021, c'est à dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 septembre 2021 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.-

Par ailleurs, conformément aux disposition du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que ce conflit n'a pas d'impact significatif sur son activité et ne remet pas en cause la continuité d'exploitation.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	3 513					3 513
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 513					3 513
CORPORELLES	Terrains	38 533		11 598			50 130
	Constructions sur sol propre	223 723		158 537			382 260
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	549 384		200 498			749 882
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 348 913		120 654		1 253	1 468 314
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	50 895				10 781	40 114
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	38 783		26 106		4 141	60 749
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	517 823		64 960		505 473	77 310
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 768 054		582 354		521 648	2 828 759
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	32 069		2 300			34 369
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	32 069		2 300			34 369
TOTAL		2 803 636		584 654		521 648	2 866 642

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 513			3 513
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 513			3 513
CORPORELLES				
Terrains	37 130	957		38 087
Constructions sur sol propre	183 624	16 118		199 742
sur sol d'autrui	494 464	20 423		514 887
instal. agencement aménagement		9 607		9 607
Instal technique, matériel outillage industriels	1 341 227	20 034	1 253	1 360 007
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	31 721	5 418	10 781	26 359
Matériel de bureau, mobilier	37 878	2 139	4 141	35 876
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 126 044	74 696	16 175	2 184 566
TOTAL	2 129 558	74 696	16 175	2 188 079

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation--							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	34 369		34 369
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	527 202	527 202	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	50	50	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	24 791	24 791	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 877	2 877	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	7 379	7 379	
	Charges constatées d'avances	34 604	34 604	
	TOTAL DES CREANCES	631 272	596 903	34 369
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	200	200		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	199 608	91 756	107 852	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	43 000	43 000		
	Personnel et comptes rattachés	96 366	96 366		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	103 988	103 988		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	44 851	44 851		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 312	16 312		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 479	2 479		
	Autres dettes	27 346	27 346		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	534 150	426 298	107 852	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		21 679			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		91 088			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 479			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Produits à recevoir		19 879
Autres créances clients <i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR</i>	<i>12 537</i>	12 537
Autres créances <i>DIVERS PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>7 342</i>	7 342

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Charges à payer		197 114
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		220
INTER.S/EMPR.AUPRES ETS CREDIT	20	
INTERETS COURUS A PAYER	200	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 272
FOURNISS.FACTURES NON PARVENUE	4 272	
Dettes fiscales et sociales		172 971
DETTES PROVISIONN.POUR CONGES	39 766	
PRIMES A PAYER	56 600	
PROVISION POUR C.S. SUR C.P.	14 851	
ORGAN.SOCIAUX CHARGES A PAYER	45 442	
CHARGES FISCALES SUR CP	668	
ETAT CHARGES A PAYER	5 530	
TAXES FONCIERES A PAYER	9 312	
TAXE D'APPRENTISSAGE	181	
FORMATION PROF. A PAYER	620	
Autres dettes		19 651
CLIENTS - AVOIR A ETABLIR	716	
DIVERS CHARGES A PAYER	18 935	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				34 604
DIVERS			3 941	
STOCK EMBALLAGES			9 327	
BOITES CHRONO			618	
CADOR			268	
ASSURANCES			18 444	
LOCATIONS			656	
COTISATIONS			481	
LEASINGS			268	
FUEL			600	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				34 604

--

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2022
VALEUR D'ORIGINE					518 504	518 504
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				204 973	204 973
	Dotation exercice				88 328	88 328
	TOTAL				293 301	293 301
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				306 122	306 122
	Redevances Exercice				100 294	100 294
	TOTAL				406 416	406 416
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				48 314	48 314
	entre 1 et 5 ans				68 445	68 445
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				116 759	116 759
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				10	10
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				10	10
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		704,00	207,5000	146 080,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		704,00	207,5000	146 080,00

Effectif moyen

		30/09/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		3	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers		15	
	TOTAL		18	

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 30/09/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2022
Capital social	146 080				146 080
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	28 867				28 867
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	14 608				14 608
Réserves statutaires ou contractuelles	38 534				38 534
Réserves réglementées					
Autres réserves	3 090 862	230 662			3 321 524
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	630 504	(630 504)		575 136	575 136
Subventions d'investissement	2 259			(880)	1 379
Provisions réglementées					
TOTAL	3 951 714	(399 842)		574 256	4 126 128

Date de l'assemblée générale 31/03/2022

Dividendes attribués 399 842

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 399 842

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 3 551 872

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 3 551 872

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 174 414

A. F. T. MICROMACINAZIONE FRANCE

**Société par actions simplifiée
au capital de 146 080 euros**

**Siège social : Rue des Terres Blanches
Parc Industriel Ouest
37110 CHATEAU-RENAULT**

310 954 995 RCS TOURS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois,

Le 31 Mars,

A 10 heures,

Les associés de la société A. F. T. MICROMACINAZIONE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 146 080 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la société POWDER SERVICES FRANCE, Présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Madame Katia GARRIDO, en sa qualité de représentante de la Présidente de la Société.

Monsieur Claude GARRIDO est désigné comme secrétaire.

La société KPMG, Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 704 actions sur les 704 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

AA

LG
UG

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- L'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2022,
- Le rapport de gestion établi par la Présidente,
- Les rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes,
- Un exemplaire des statuts de la Société
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L . 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Mandat de commissaire aux comptes.

La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et des rapports du Commissaires aux Comptes.

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

AA

LG CG
UG

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 630 504,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	575 135,60 euros
A titre de dividendes	399 842,00 euros
Soit 123 euros par action de préférence (40 098 euros)	
Et 511 euros par action (359 744 euros)	
Le solde	175 293,60 euros

En totalité au compte "autres réserves"
lequel passe de 3 321 524,32 euros à 3 496 817,92 euros.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3 du Code général des impôts sont assujetties, sauf dispense, à un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, ayant valeur d'acompte sur leur impôt sur le revenu.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sont prélevés à la source ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux à compter du jour qui sera fixé par la présidente.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Distribution exceptionnelle du 28 Septembre 2020 :

399 842 euros, soit 123 euros par action de préférence et 400 euros par action
dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 106 968 euros
non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 292 874 euros

CG LG
UG

AA

Exercice clos le 30 Septembre 2020 :

399 842 euros, soit 123 euros par action de préférence et 511 euros par action
dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 106 968 euros
non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 292 874 euros

Exercice clos le 30 Septembre 2021 :

399 842 euros, soit 123 euros par action de préférence et 511 euros par action
dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 106 968 euros
non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 292 874 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

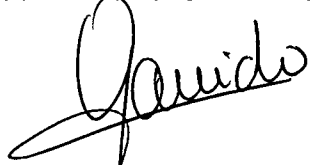
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes venant à expiration à l'issue de cette assemblée, compte tenu des nouveaux seuils requis.

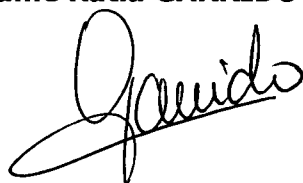
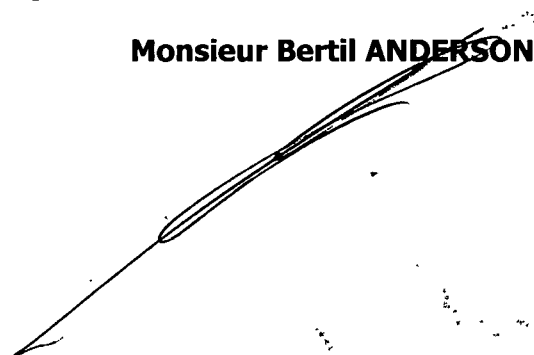
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente et ses associés.

Madame Katia GARRIDO**Madame Lolita GARRIDO**

La Société POWDER SERVICES FRANCE
Représentée par sa gérante
Madame Katia GARRIDO

**Monsieur Claude GARRIDO****Monsieur Bertil ANDERSON**

AA

FG CG KG